

République Française
Département : CANTAL
Arrondissement : Mauriac
VEYRIERES - Commune

Séance du mardi 03 mars 2026

Délibération N° DE_001_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	8	8
Date de la convocation : 26/02/2026		
Pour	Contre	Abstention
8	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le trois mars deux mille vingt-six, à 18 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil), sous la présidence de Madame Catherine MAISONNEUVE.

Présents : Catherine MAISONNEUVE, Marie-Pierre BABUT, Sébastien RAYNAUD, Nicolas LACHAZE, Robert DELPRAT, Jean-Pierre ROUSSEL, Stéphanie CUEILLE, Régis ANDRIEUX

Représentés :

Absents et Excusés : Cécile MOMMALIER, Didier CHAMBON, Chantal GAY

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Madame Marie-Pierre BABUT est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : APPROBATION DU PV DU 11 NOVEMBRE 2025

Madame le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 11 novembre 2025 à l'approbation des conseillers municipaux.

Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur ce compte-rendu avant son adoption définitive.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'APPROUVER le procès-verbal de la séance du 11 novembre 2025

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Madame Catherine MAISONNEUVE
Président de séance



Madame Marie-Pierre BABUT
Secrétaire de séance



DE_001_2026